




# Montage des opérations d'habitat

 **ECTS**  
3 crédits

 **Code Apogée**  
4MTUM53

 **Composante(s)**  
UFR Sciences  
des Territoires  
et de la  
Communication

 **Période de  
l'année**  
Semestre 4

## En bref

- > **Mobilité d'études:** Non
- > **Accessible à distance:** Non

## Présentation

### Description

Cet enseignement initie aux montages et équilibres économiques des opérations d'habitat. À partir d'un cas concret partant de la production d'habitat individuel jusqu'à des opérations de promotion immobilière, les étudiants explorent les mécanismes de production du logement, la programmation, les bilans d'opérations et les liens entre modèles économiques et politiques publiques de l'habitat.

### Objectifs

- \* Comprendre les principes économiques qui structurent les opérations d'habitat ;
- \* Savoir analyser une faisabilité, construire un bilan, appréhender les contraintes foncières, financières et réglementaires ;
- \* Relier ces mécanismes aux objectifs des politiques publiques et à l'accompagnement opérationnel de la densification des territoires.

### Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	20h
----	-----------------	-----

### Contrôle des connaissances



Évaluation en contrôle continu et restitution orale finale : travaux de groupe sur un cas réel (faisabilité, bilan, programmation, présentation orale). Les critères portent sur la justesse des analyses, la cohérence du montage et la qualité de la restitution.

---

## Compétences visées

- \* Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif ;
- \* Conduire une analyse écosystémique de l'organisation fonctionnelle des villes et des territoires et des dynamiques, spatiales et socio-économiques, qui les animent, de leurs interdépendances et de leurs impacts en lien avec les acteurs concernés et finalisée à la conduite de l'action en urbanisme et aménagement ;
- \* Appréhender les modalités de financement des projets d'aménagement urbain et de cofinancements spécifiques, les logiques de bilan financier des opérations d'aménagement urbain et les différentes procédures administratives requises pour engager le projet d'urbanisme et d'aménagement ;
- \* Appréhender la mise en œuvre des projets d'urbanisme et d'aménagement dans l'espace et dans le temps en s'inscrivant dans un système d'acteurs complexe et en créant les conditions d'une mise en œuvre collective (transmission des éléments, outils, méthodes, y compris d'évaluation, pertinents).

## Infos pratiques

---

### Contacts

Responsable pédagogique

ADRIEN GROS

✉ [adrien.gros@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:adrien.gros@u-bordeaux-montaigne.fr)